

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue à la salle du Conseil, le **lundi 16 juillet 2018 à 19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Yves Corriveau, maire
Monsieur Jean-Pierre Brault, conseiller
Monsieur Sylvain Houle, conseiller
Madame Christine Imbeau, conseillère
Monsieur Louis Toner, conseiller

Formant le quorum requis par la loi sous la présidence du maire, monsieur Yves Corriveau.

Sont également présents :

Monsieur Daniel Desroches, directeur général
Madame Anne-Marie Piérard, greffière

Sont absents :

Monsieur Emile Grenon Gilbert, conseiller
Madame Brigitte Minier, conseillère

ORDRE DU JOUR

1. Ordre du jour de la séance extraordinaire du 16 juillet 2018.
2. Consentement municipal pour des travaux de déplacement d'une boîte de jonction de Bell Canada sur la rue Campbell.
3. Questions de l'assistance.
4. Levée de la séance.

... Monsieur le maire ouvre la séance.

... Dépôt du certificat de convocation.

2018-294

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 JUILLET 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

APPUYÉ PAR : Madame Christine Imbeau

et adoptée à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire du 16 juillet 2018 soit et est approuvé par ce conseil.

2018-295

CONSENTEMENT MUNICIPAL - TRAVAUX DE DÉPLACEMENT D'UNE BOÎTE DE JONCTION DE BELL CANADA - RUE CAMPBELL

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre des travaux de réfection de la rue Campbell, il est nécessaire d'effectuer des travaux de déplacement d'une boîte de jonction de Bell Canada localisée dans la piste cyclable unidirectionnelle projetée;

CONSIDÉRANT QUE Bell Canada a transmis à la Ville de Mont-Saint-Hilaire un estimé des coûts des travaux de déplacement, au montant de 64 122,59 \$ (incluant les taxes).

CONSIDÉRANT QUE Bell Canada facturera cependant le coût réel des travaux;

CONSIDÉRANT QUE Bell Canada est le seul fournisseur pouvant effectuer ces travaux;

CONSIDÉRANT QU'avant d'entreprendre les travaux de déplacement, il est nécessaire de transmettre un " Consentement Travaux sur Commande " dûment signé à Bell Canada;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Christine Imbeau

APPUYÉ PAR : Monsieur Sylvain Houle

et adoptée à l'unanimité :

Que ce conseil autorise la signature du " Consentement Travaux sur Commande " dans le cadre des travaux de déplacement d'une boîte de jonction de Bell Canada située au 198, rue Campbell, Mont-Saint-Hilaire.

Que la réalisation de ces travaux et la signature du " Consentement Travaux sur Commande " sont approuvées en conformité avec la recommandation de monsieur Jean Lanciault, directeur du Service de l'ingénierie, contenue dans son rapport en date du 11 juillet 2018.

Que la dépense reliée auxdits travaux, décrite au bon de commande SI 18-37, au montant de 64 122,59 \$, incluant les taxes, soit payable à même le règlement numéro 1266 (poste budgétaire 58-218-12-663), et qu'il y a des crédits disponibles pour les fins auxquelles la dépense est projetée conformément au Règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaires.

Que monsieur Jean Lanciault, directeur du Service de l'ingénierie, soit et est autorisé à signer le " Consentement Travaux sur Commande " ainsi que tout acte ou document donnant effet à la présente.

QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune question n'est posée.

2018-296

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Pierre Brault

APPUYÉ PAR : Monsieur Louis Toner

et adoptée à l'unanimité :

Que la présente séance soit et est levée à 19 h 33.

Yves Corriveau, maire

Anne-Marie Piérard, avocate
Greffière